



DIVISION D'ARRAS : L'HISTOIRE SE REPETE*

(* Dans les années 70, Arras faisait partie de la DR de Lille)

Les Organisations Syndicales CFDT et CGT, représentatives du personnel de la DR de Dunkerque, dénoncent avec fermeté la précipitation avec laquelle vous avez décidé de la suppression de la Division d'Arras et ce, sans concertation !

Nous condamnons par ailleurs la méthode utilisée pour faire connaître cette décision unilatérale que seule la RGPP peut expliquer, sans cohérence administrative.

Comment annoncer aux autorités préfectorales de notre Interrégion que 2 services douaniers d'une même résidence vont dépendre de 2 autorités douanières différentes ? Quelle cohérence au niveau des institutions ministérielles (CHS, CDASS, Conseil de réforme) qui elles, sont départementalisées ?

Enfin, sur le plan juridique une situation inédite se profile, avec une brigade qui répondra aux ordres de la DR de Lille mais des dossiers poursuivis (justice) ou ratifiés (transaction) par la DR territorialement compétente, c'est-à-dire Dunkerque ?

Le Bureau Principal

La crainte des OS, partagée par les agents du Bureau Principal d'Arras, est de voir cette unité devenir un bureau de contrôle avec pour conséquences des réductions d'effectifs.

Rappelons toutefois, qu'en cas de reclassement en bureau de contrôle, il n'existera plus de bureau principal dans le Pas-de-Calais.

La BSI d'Arras

En ce qui concerne les services de la Surveillance, la crainte des OS et des agents est l'incidence du rattachement de la BSI d'Arras à la Division d'Halluin sur la gestion de l'unité, notamment au niveau de la côte de service et du rythme de travail.

Cette brigade comprend des agents restructurés de l'ex BI de Béthune. Pour ces derniers, il avait été acté en CTPS DR, dans le cadre du volet social, des engagements locaux sur la côte de service.

Seront-ils toujours respectés ?

Aucun élément de la future coordination des brigades de Lille et d'Arras n'est donné aux agents.

Faute de réponse rapide la direction doit s'attendre à des moments difficiles.

L'Echelon Motard

Il ne nous a pas échappé que cette Division d'Halluin regrouperait deux unités motocyclistes, l'une à Arras, l'autre sur Lille. Dans un contexte de restrictions budgétaires et d'effectifs, nous doutons fortement que la Direction Générale laissera ces deux entités sur les mêmes axes de contrôle. L'expérience du PAM de Creil est là pour nous le rappeler.

La BSI de St-Omer

Quel sera le nouveau périmètre d'action de la BSI de St-Omer ? Elle ne pourra pas à elle seule couvrir les territoires abandonnés par les fermetures de Béthune et de Steenvoorde.

Le mépris .

Le directeur régional s'est rendu le 13 avril à Arras. Nous pensions qu'il aurait eu la décence et le courage de rencontrer les agents. Et bien non ! Seul l'encadrement a été reçu. C'est inadmissible !

L'immobilier

Dans le cadre du programme immobilier du Bureau Principal d'Arras, la CFDT et la CGT sont intervenues de nombreuses fois dans les Comités Techniques Paritaires DR et DI pour dénoncer les mauvaises conditions de travail des agents d'Arras, liées à l'exiguïté des locaux et réclamer un vrai lieu de stockage pour les archives du bureau, qui depuis des années sont entreposées dans le garage de la BSI. Nous ne voyons toujours rien venir !

Par contre, lorsqu'il est question d'une réorganisation à moindre coût, l'Administration est plus prompte à réagir.

Elle l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit de supprimer la division pour restituer un bâtiment au Domaine afin de respecter la SUN.

L'intersyndicale CFDT – CGT tient à réaffirmer son opposition totale à toute fermeture de bureau ou de brigade fragilisant notre potentiel de fonctionnement.